



Appel à projets

Prêt de Vélos à assistance électrique

Contexte :

La Communauté de Communes Jura Nord est traversée par l'Euro Vélo route 6 et la Voie Verte de la forêt de Chaux, deux itinéraires majeurs du cyclotourisme du territoire. Ces infrastructures sont un facteur de développement économique et touristique local et une réelle opportunité pour l'appropriation des mobilités douces par les habitants du territoire. A ce titre, la mise à disposition de nouveaux moyens de mobilité, en rendant accessible au plus grand nombre l'utilisation du vélo, grâce à l'assistance électrique, contribue à cette démarche de développement durable.

Lauréate de l'appel à projets Territoire à Energie Positive lancé par le Ministère de l'Environnement en 2016, Jura Nord a acquis 4 VAE et souhaite leur mise à disposition gratuite, par convention, à des opérateurs touristiques volontaires, situés à proximité de la Vélo route, afin d'optimiser leur usage.

Objectifs :

Le présent appel à projets a pour objectif de sélectionner un (ou plusieurs) gestionnaire(s) des Vélos à Assistance Electrique (VAE) acquis par la Communauté de Communes Jura Nord, pour la période estivale 2018 (de juillet à octobre). Deux vélos seront attribués à chaque candidat sélectionné. Les VAE seront prêtés gratuitement aux habitants et visiteurs du territoire. Une communication sur le dispositif sera réalisée en lien avec les lauréats par la Communauté de Communes pour assurer la promotion de ce service.

Pour Jura Nord, les objectifs sont :

- Faire connaître l'intérêt des VAE
- Valoriser leur usage sur le territoire
- Rendre cet usage accessible à tous
- Permettre aux habitants d'expérimenter l'utilisation de vélos électriques
- Avoir un effet incitatif auprès des opérateurs

Bénéficiaires :

Opérateurs du tourisme situés sur le territoire de la Communauté de Communes Jura Nord

Mon territoire
mobilise
ses Énergies !

Devenons
100%
POSITIF

Conditions :

La collectivité met à disposition les vélos et leurs équipements (casque, antivol, gilet, panier, batterie, trousse de réparation) à titre expérimental pour la période estivale 2018 auprès d'un opérateur du territoire qui assure la communication, la sécurisation, le prêt à titre gratuit du matériel et son entretien courant. La Communauté de Communes Jura Nord est propriétaire des vélos et de leurs équipements.

La sécurisation du matériel : Afin d'assurer la sécurité des vélos et de leurs équipements, il est demandé au gestionnaire d'entreposer les vélos dans un local fermé. Les batteries doivent être stockées à l'intérieur, dans un espace bien ventilé où les températures sont maintenues entre 10 et 25°. Le lieu de chargement des batteries doit être un environnement sec, à une température entre 10 et 40°. Cf. *Notice d'utilisation des vélos Prélude 2018*

Les conditions de prêt du matériel :

Les vélos pourront être prêtés **à la journée ou à la demi-journée.**

Un contrat de prêt sera signé avec l'utilisateur du vélo, qui donnera lieu à un état des lieux du matériel (vélos et équipements) avant le prêt et au moment du retour. **Une pièce d'identité valide sera exigée** de l'utilisateur pour chaque prêt. Afin d'assurer la sécurité des utilisateurs, **le matériel prêté doit être en bon état de fonctionnement.** Il est demandé au gestionnaire de procéder à la maintenance courante du matériel (vélos et équipements) avant sa mise en circulation (cf. *modalités de maintenance préconisées par le fabricant*). Le gestionnaire devra également s'assurer de la présence et du bon état des équipements (casque, antivol, gilet, panier, batterie et trousse de réparation) avant et après chaque prêt. Le gestionnaire informera la Communauté de Communes en cas de besoin de révision ou de remplacement de pièces sur les vélos et le matériel fourni.

En cas de dommage, vol, dégradation ou usure du matériel, le gestionnaire informera immédiatement la Communauté de Communes et fera une description précise des dommages constatés et des circonstances de ces dommages.

Ce partenariat sera formalisé dans le cadre d'une convention entre la collectivité et chaque lauréat

Critères :

La sélection des projets se fera en fonction des critères suivants :

- La proximité du candidat avec une voie cyclable,
- La possession une flotte de vélos (électriques ou non),
- La capacité du candidat à mettre en visibilité et en sécurité les vélos et leur équipement,
- L'engagement du candidat à mener une communication, en lien avec la Communauté de Communes sur ce nouvel équipement,
- L'engagement du candidat à s'assurer pour la mise à disposition du matériel
- La capacité du candidat à fournir des informations et conseils d'utilisation aux usagers
- L'amplitude horaire d'ouverture du service de prêt
- La capacité du candidat à assurer la mise en sécurité et l'entretien courant du matériel

Description du matériel

Les vélos à assistance électrique (VAE) E-Vison sont destinés à un usage de loisir. L'assistance électrique au pédalage facilite les déplacements des utilisateurs. Cette assistance a pour objectif de fournir un complément au pédalage. Ce vélo à assistance électrique a été conçu pour les personnes de plus de 16 ans.

Durée de l'expérimentation :

En 2018, l'expérimentation commencera en juillet 2018 et prendra fin le 31 octobre 2018

Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidatures sont à déposer **jusqu'au 15 juin 2018 inclus**.

Toute candidature reçue au-delà de cette date ne pourra pas être prise en compte dans le cadre du présent appel à projets.

Les candidatures seront à envoyer par courrier à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Jura Nord
1, rue du Tissage
39700 DAMPIERRE,

Et par mail à l'adresse suivante : contact@jura-nord.com

Préalablement au choix des candidats par la collectivité, une visite sur place des locaux voués à accueillir les vélos et le matériel remis pourra être réalisée.

Contact

Pour plus d'information sur les conditions de cet appel à projet, contactez :

Julie Gaudin

Animatrice Territoire à Energie Positive

j.gaudin@jura-nord.com

03 84 71 12 17 / 07 57 00 97 93



Fiche de présentation du porteur de projet

Raison sociale ou Nom :

Forme juridique :

SIRET N° :

Code APE :

Représenté par (*signataire dûment habilité*) :

En qualité de :

Adresse (*siège social*) :

Commune :

Code postal :

Téléphone :

Email :

Site Internet :

Adresse du lieu de location envisagé :

Adresse du lieu de stockage du matériel (si différent du lieu de location) :

Interlocuteur concernant le dossier :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tel :

Email :

Présentation du projet

1. Intitulé du projet

2. Description du porteur de projet et de ses objectifs

3. Description du projet

4. Moyens qui seront mobilisés pour la mise en œuvre du projet (humains et financiers)

5. Compétences mise en œuvre pour la bonne utilisation des vélos par les usagers (information sur les itinéraires cyclables, conseils d'utilisation du matériel, capacité à effectuer des réparations...)

6. Description des locaux proposés pour la mise en sécurité du matériel,

7. Amplitude horaire d'ouverture du lieu et du service

8. Autres services présents et disponibles sur le lieu de location



TEPos est une démarche soutenue par l'ADEME et la région en lien avec le dispositif TEPCV



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

